



Direction de la Santé

Villa Louvigny-Allée Marconi
L-2110 LUXEMBOURG
Téléphone: +352 247 85550
Télécopie: +352 46 7962

Nouvelle grippe A/H1N1v

Information aux médecins 7

Je tiens à vous rappeler quelques **informations importantes au sujet de la prescription et de la prise en charge du Tamiflu®** et vous demande de bien vouloir les transmettre systématiquement à vos patients.

1) Les patients souffrant de grippe A/H1N1v confirmée et pour lesquels vous jugez un traitement par inhibiteurs de la neuraminidase nécessaire recevront le Tamiflu® **gratuitement** par l'intermédiaire de l'Inspection sanitaire, atteignable 24/24h au tél 247 85650 (heures de bureau) ou via le 112 (voir notre information N° 5 du 4 juin).

Les inhibiteurs de la neuraminidase (Tamiflu® et Relenza®) ne se trouvent pas sur la liste positive des médicaments **et ne sont donc pas remboursés par la CNS.**

Le Ministère de la Santé ne dispose pas de crédits pour rembourser ces médicaments qui auraient été acquis en pharmacie.

2) Vos clients qui souhaitent emporter ces médicaments en voyage à titre préventif obtiendront ces médicaments sur prescription médicale en pharmacie **mais à leurs propres frais.**

Rappelons que nous déconseillons fortement cet usage préventif qui risque de créer des résistances à ces médicaments actuellement encore efficaces (voir informations N° 2 du 30 avril et N°5 du 4 juin).

s. Dr Danielle HANSEN-KOENIG
Directeur de la Santé